

FICHE D'ÉVALUATION D'IMPACT MESURES LÉGISLATIVES, RÉGLEMENTAIRES ET AUTRES

Coordonnées du projet	
Intitulé du projet :	Projet de règlement grand-ducal portant réglementation de la circulation sur les voies et places ouvertes à la circulation publique aux abords de la Gare de Luxembourg
Ministère initiateur :	Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Auteur(s):	Claude PAQUET
Téléphone :	247-84480
Courriel:	claude.paquet@tr.etat.lu
Objectif(s) du projet :	Compte tenu des réorganisations en matière de circulation routière en voie de réalisation et l'implémentation du tram aux abords de la gare de Luxembourg, le présent avant-projet de règlement grand-ducal sous rubrique réorganise la circulation routière aux abords de la Gare de Luxembourg, notamment en ce qui concerne la limitation des catégories d'usagers ayant droit à l'accès.
Autre(s) Ministère(s) / Organisme(s) / Commune(s) impliqué(e)(s)	Ministère de la Sécurité intérieure
Date :	24/06/2021

Version 23.03.2012 1/5



	Partie(s) prenante(s) (organismes divers, citoyens,) consulté	e(s):	Non	
	Si oui, laquelle / lesquelles :			
	Remarques / Observations :			
	Destinataires du projet :			
	- Entreprises / Professions libérales :	Oui	☐ Non	
	- Citoyens :	⊠ Oui	☐ Non	
	- Administrations :	⊠ Oui	☐ Non	
	Le principe « Think small first » est-il respecté ? (cà-d. des exemptions ou dérogations sont-elles prévues suitaille de l'entreprise et/ou son secteur d'activité ?)	Oui vant la	☐ Non	⊠ N.a.
	Remarques / Observations :			
.a.	: non applicable.	⊠ Oui	□ Non	
	Le projet est-il lisible et compréhensible pour le destinataire ?	⊠ Oui		
	Existe-t-il un texte coordonné ou un guide pratique, mis à jour publié d'une façon régulière ?	et 🗵 Oui	☐ Non	s
	Remarques / Observations :			
	Le projet a-t-il saisi l'opportunité pour supprimer ou simplifier d régimes d'autorisation et de déclaration existants, ou pour amo		⊠ Non	
)	la qualité des procédures ?			

Version 23.03.2012 2 / 5



des	projet contient-il une charge administrative 2 pour le(s) tinataire(s) ? (un coût imposé pour satisfaire à une obligation formation émanant du projet ?)		Oui		Non		
app (no	oui, quel est le coût administratif ³ oroximatif total ? mbre de destinataires x t administratif par destinataire)						
COL	t autilitistiatii pai destiliataire)						
œuvre d'une	oligations et de formalités administratives imposées aux entreprises et aux citoyens loi, d'un règlement grand-ducal, d'une application administrative, d'un règlement m E ou d'un accord international prévoyant un droit, une interdiction ou une obligation	inistérie					
	el un destinataire est confronté lorsqu'il répond à une obligation d'information inscrit taxe, coût de salaire, perte de temps ou de congé, coût de déplacement physique,					lication	de celle-
7 a)	Le projet prend-il recours à un échange de données inter- administratif (national ou international) plutôt que de demander l'information au destinataire ?		Oui		Non	\boxtimes	N.a.
	Si oui, de quelle(s) donnée(s) et/ou administration(s) s'agit-il ?						
b)	Le projet en question contient-il des dispositions spécifiques concernant la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel ⁴ ?		Oui		Non	\boxtimes	N.a.
	Si oui, de quelle(s) donnée(s) et/ou administration(s) s'agit-il ?						
⁴ Loi modifié	e du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des	donnée	s à cara	ctère pe	ersonnel	(www.c	npd.lu)
Le	projet prévoit-il :						
0	une autorisation tacite en cas de non réponse de l'administration ?		Oui		Non	\boxtimes	N.a.
	des délais de réponse à respecter par l'administration ?		Oui		Non	\boxtimes	N.a.
	le principe que l'administration ne pourra demander des informations supplémentaires qu'une seule fois?		Oui		Non	\boxtimes	N.a.
	a-t-il une possibilité de regroupement de formalités et/ou de océdures (p.ex. prévues le cas échéant par un autre texte) ?		Oui		Non	\boxtimes	N.a.
Si	oui, laquelle :						
	cas de transposition de directives communautaires, principe « la directive, rien que la directive » est-il respecté ?		Oui		Non	\boxtimes	N.a.

Version 23.03.2012 3 / 5



	Sinon, pourquoi ?				
11	Le projet contribue-t-il en géne a) simplification administrati b) amélioration de la qualité Remarques / Observations :	ve, et/ou à une	□ Oui ☑ Oui	⊠ Non □ Non	
12	Des heures d'ouverture de gu aux besoins du/des destinatai Y a-t-il une nécessité d'adapte auprès de l'Etat (e-Governme Si oui, quel est le délai pour disposer du nouveau système?	re(s), seront-elles introduites ? er un système informatique	□ Oui	□ Non ☑ Non	⊠ N.a.
14	Y a-t-il un besoin en formation concernée ? Si oui, lequel ? Remarques / Observations :	n du personnel de l'administration	☐ Oui	□ Non	⊠ N.a.

Version 23.03.2012 4 / 5



5	Le projet est-il :				
	- principalement centré sur l'égalité des femmes et des hommes ?	Oui	Non		
	- positif en matière d'égalité des femmes et des hommes ?	☐ Oui	Non		
	Si oui, expliquez de quelle manière :				
	- neutre en matière d'égalité des femmes et des hommes ?	⊠ Oui	☐ Non		
	Si oui, expliquez pourquoi :				
	- négatif en matière d'égalité des femmes et des hommes ?	☐ Oui	⊠ Non		
	Si oui, expliquez de quelle manière :				
	Y a-t-il un impact financier différent sur les femmes et les hommes ?	☐ Oui	☐ Non		N.a.
	Si oui, expliquez de quelle manière :				
ec	ctive « services »				
	Le projet introduit-il une exigence relative à la liberté d'établissement soumise à évaluation 5 ?	Oui	☐ Non	\boxtimes	N.a
	Si oui, veuillez annexer le formulaire A, disponible au site Internet du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur :				
	www.eco.public.lu/attributions/dg2/d_consommation/d_marchint_	rieur/Service	es/index.html		
ticl	e 15 paragraphe 2 de la directive « services » (cf. Note explicative, p.10-11)				
3	Le projet introduit-il une exigence relative à la libre prestation de services transfrontaliers ⁶ ?	Oui	☐ Non	\boxtimes	N.a
	Si oui, veuillez annexer le formulaire B, disponible au site Internet du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur :				

Version 23.03.2012 5 / 5

